

ANNEXE N° 1

Recueil des observations orales en permanences registre «P»

			1	2	3	4	5
	Nom	secteur	Date et lieu	Objet - sujet	Commentaire 1	Commentaire 2	Num EP*
1	Marc PERRET	Hameau du Boulangeard	Oz - le 15 mai 2019	Indemnité pour la parcelle et pour le bois défriché. <u>En</u> <u>questionnement</u>	Le bois coupé devrait être stocké et marqué en proximité des coupes. Le prix de broyat est de l'ordre de 3500 €/ha, celui du bois de service de 7500 €/ha . Cela doit être rémunéré. <i>NB : le forestier réalisant le bûcheronnage doit aussi trouver sa rémunération sur l'exploitation du bois.</i>	Monsieur accepte de céder ses parcelles (26 664 m ²) à 0,70 €, soit 18 805 €. Monsieur demande en plus une indemnisation se rapprochant du prix de vente du bois. Il l'estime à 12 500 €. <i>NB : remise au CE de sa fiche foncière pour traitement par T38</i>	3
2	Martine FERRERO , commerçante à Oz-station	Le plan Allemont riveraine en proximité de G1	Oz - le 15 mai 2019	Servitude d'UP et flux automobile sur la digue <u>avis très réservé</u>	La création d'une nouvelle servitude d'UP sur la parcelle 301 en plus de l'entretien de la digue, vient déprécier son bien et l'inquiète sur l'intensité du trafic. <i>NB : Le MO indique que l'accès routier pour les VL se fera en alternat (les bus étant exclus) et qu'un chemin piéton en site propre sera établi, coté parcelle et non coté rivière, garantissant ainsi une bonne séparation des usages privatifs et partagé de ce linéaire de parcelle. Il a, par ailleurs, été proposé d'examiner le rachat de la maison et la relocalisation sur la commune, sur un terrain plat coté adret, restée sans suite ; En outre l'implantation de G1 et des P1 et P2 sont éloignés de plus de 150 m de l'habitation, soit le double de l'actuelle</i>	Madame évoque un possible « transfert des pollutions atmosphériques » : de la montée vers Oz, aux abords de la gare G1. Elle en est la plus proche riveraine. Elle s'interroge sur l'étude des impacts (partie 4) et notamment les conditions d'obtention de l'arrêté UTN. <i>NB : l'actuelle situation de Mme Ferrero est celle d'une riveraine immédiate d'une déchetterie, d'un pylône haute tension et des locaux des services techniques.</i> <i>Nuisances qui seront supprimées avec le projet et remplacées par un cheminement piétons et une</i>	3 et 1

					<i>implantation du pylône haute tension et de l'actuelle déchetterie.</i>	<i>construction en structure bois plus éloignée abritant le parking.</i>	
	IDEM			Attractivité de Oz-station <u>avis réservé</u>	Dans le contexte d'une exploitation par 2 opérateurs : SATA et SPL on peut craindre que les caristes ou particuliers à la journée soient tiraillés entre l'offre de l'Alpe d'Huez et celle de Vaujany-Oz . De fait que deviendrait l'attractivité de Oz station ?	Pourquoi le tout ski ? Pourquoi ne pas penser le développement des loisirs dans d'autres directions et mettre plus l'accent sur les autres saisons ? <i>NB : l'ascenseur valléen a bien vocation à diversifier l'offre et les périodes de fréquentation.</i>	1 et 2
	IDEM			opportunité du lieu de stationnement des bus <u>avis défavorable sur ce point</u>	L'été Allemond se caractérise par une fréquentation « nature » et un cœur de village animé. La création du parking bus à l'endroit prévu, pourrait nuire à la qualité environnementale du village	2-1 PC parking	1
3	Sylvie GILBAUT <i>également auteure d'une contribution écrite transmise par courrier</i>	La fonderie	Allemond – le 18 mai 2019	Environnement et pression des parkings VL et cars sur les autres équipements et la plaine <u>proposition alternative et avis réservé</u>	Il ne faut pas dénaturer Allemond Si des ressources existent pour un tel projet, pourquoi ne pas expérimenter un transport électrique en navette entre l'aire de stationnement et la G1 en déplaçant le stationnement vers le Raffour ? Ne pas développer des pollutions CO ² et des flux auto à proximité de l'école en hiver. <i>NB : La complexification du projet en ajoutant une rupture de charge supplémentaire serait préjudiciable à sa viabilité.</i> <i>L'activité dans le temps est distincte : d'éventuelles nuisances du parking n'interviennent pas aux moments de la présence extérieure des usagers de l'école ou de la cantine.</i>	Comment fonctionne l'ascenseur en gare amont ? Avec des familles qui auront des enfants et du matériel à gérer ou pour des PMR on peut s'interroger sur cette rupture de charge supplémentaire. Comme on diot s'interroger sur l'accessibilité PMR de l'ensemble de la station de OZ. <i>NB : La question de la desserte et des liaisons entre G2 et les autres équipements mérite une attention particulière, la proposition soumise à l'enquête reste la plus optimum.</i> Une compensation d'aire de jeu	1

						pour les enfants de l'école serait à prévoir au sud, pour remplacer le terrain de foot.	
3bis	idem		Allemond – le 18 mai 2019	Accès gratuit navettage vers Oz station	Quelle tarification de la SPL pour le flux excursion ponctuelle ? Quel gain, si les actuelles navettes sont maintenues ?		3
4 et 5	M et Mme CHABERT IDEM		Allemond – le 18 mai 2019	<u>avis réservé</u> Nombre de places de parking ext et couvert stationnements sauvages autour et dans le bourg quand le parking couvert sera plein.	Il va y avoir des conflits d'usage et encore plus d'encombrements VL entre le cœur d'Allemond et Rochetaillé. La pollution n'est-elle pas simplement déportée entre la route d'accès à Oz station et la plaine d'Allemond. Les équipements : gare, parking bus vont encore plus « minéraliser » le sol qui était précieux l'été pour les promenades et les usages de plein air. Les constructions récentes, en face de l'OT ont déjà supprimer des possibilités d'usages. <i>NB : la commune signale que la partie du camping municipal impacté par le Park Bus (soit 15%), est une question importante. Le développement notamment des espaces végétalisés et des circulations douces est attendu</i>	Sur le plan économique quel intérêt pour des skieurs de prendre cet équipement et quel rapport coût efficacité compte tenu des atteintes à l'environnement Pour les indemnités pour servitude d'UP : Location du terrain entre 300 € et 500 € / an ou l'achat du bois coupé ou terrain équivalent ? <i>NB : l'interrogation n'est pas formulée avec précision</i>	1 3
6	Caroline SCARPA au nom du SNO	Foyer de ski de fond de Allemond	Allemond – le 18 mai 2019	<u>Avis très favorable</u> au projet .	Enneigement de novembre l'accès sera rendu possible et la fréquentation améliorée. Cela pérennise l'activité de compétition et améliore la location de skis et le développement du biathlon.	Il convient que le partenariat financier avec la SPL soit reconduit pour l'usage du téléporté.	2 3

7	Hervé CHABERT	Route de la Pernière	Allemond – le 18 mai 2019	<p><u>Questions et propositions</u> l'indemnisation du passage de la ligne : avant d'évoquer une expropriation qui n'est pas d'actualité, il faut un échange portant sur le niveau d'indemnisation ou sur l'échange de parcelle.</p>	<p>La partie amont du tracé traverse la réserve de chasse de la commune d'OZ Réserve ancienne (plus de 40 ans) Chevreuil sangliers) La perturbation sera majeure pendant le chantier, puis très atténuée lorsque l'équipement aura son fonctionnement nominal.</p> <p>Partie économique : autour de la gare et dans Allemond, il faut permettre de développer de l'hébergement pour valoriser la fréquentation et aider les commerces.</p> <p><i>NB : Le PLU a dû anticiper cette capacité d'évolution de l'offre d'hébergement</i></p>	<p>Travaux d'enrochement au Boulangeard, coulée de boue au pontonnier (la Voute). Travaux qui montrent une faiblesse du lieu au regard des mouvements de terrain, suite aux intempéries ou au moment de la débâcle.</p> <p>Quelle dispositions sont prises pour sauvegarder les lieux d'implantation des pylônes ? Il y a une fragilité traitée depuis 10 ans.</p> <p><i>NB : une attention particulière sera portée sur les P1 à P4 au moment des travaux.</i></p>	3 et 1
8	David SCARPA pluriactif , saisonnier	Chemin de la pièce des roux	Allemond – le 18 mai 2019	<p><u>Position plutôt favorable,</u> <u>mais</u> <u>avec un questionnement</u></p>	<p>Nuisance à proximité de l'école et ruptures de charge nombreuses entre le départ et Poutran. Cela va rebuter les skieurs. Il y a déjà des files d'attentes en haut.</p> <p>Allemond doit garder son attractivité d'été. Un accord global et stratégique doit être trouvé pour tous et pas seulement pour OZ et Allemond. Avec un accord SPL et SATA. Sauf à changer radicalement Poutran et faire d'Oz une gare de transit.</p> <p><i>NB : dans l'absolu les hypothèses évoquées ont dû être analysées. Il reste que le principe de libre administration s'impose et qu'entre plusieurs options économiquement proches et juridiquement stabilisées, le choix appartient au décideur.</i></p>	<p>Déplacer au Raffour la G1, avec un tracé direct sur l'alpe d'Huez.</p> <p>En un seul appareil on obtient une arrivée sur le col de Poutran ou la piste Marcel Farme, ski au pied.</p> <p>Avec une telle capacité d'investissement, pourquoi ne pas faire un choix innovant en mettant des navettes électriques à haute fréquence entre Allemond et Oz ?</p> <p>Quel avantage comparatif pour les saisonniers ? Car le téléporté n'ouvrira pas à 8 h, de même le soir y aura-t-il un retour à 18h ?</p>	1 2
9	Isabelle	Camping le	Allemond	Proximité et	Fréquentation de la digue : il ne faut pas	L'entretien des parcelles entre	3

	GINIES	grand calme La Fonderie	le 27 mai	voisinage de la gare départ <u>avis favorable</u>	de circulation automobile, au droit de ses parcelles, dans la mesure où elles se situent au sud de la G1 et accueille une activité d'hébergement de pleine nature. <i>NB : c'est bien ce qui est prévu, donc OK</i>	320 et 201 comprenant des arbres faisant lisière avec la gare, devra être garanti.	
10	Marc VOLPE retraité résidant	Représente- rait un groupe de paroles (sur facebook)	Allemond le 27 mai	<u>Très favorable</u> Farnier – Pernière basse	Importance de ce projet pour les emplois et la population locale de la vallée. Coûteux en investissement, certes, mais couvert par les ressources des communes.	La vallée de l'eau d'Olle a la chance de disposer des moyens de son développement. Avec cet ascenseur valléen, elle complète ces moyens de circulation et permet un nouvel accès aux pratiquants des loisirs de pleine nature.	2
11	JL CHABERT retraité	Natif d'Allemond maison familiale à La fonderie	Allemond le 27 mai	<u>Favorable</u> Redynamisera le pays, comme le barrage en son temps l'a fait.	Pour la circulation automobile interne à Allemond, il faudrait faire en sorte d'interdire la circulation au moment des entrées et sorties d'écoles. Étager les flux aux heures de retour. Un accès routier par le Raffour est à voir. On sait qu'en période de vacances scolaires, cela ne posera pas de problème. <i>NB : voir entretiens 3 et suivants</i>	Une bonne opportunité pour Allemond accueillant d'autres clientèles sportives de randonnées ou non ici et sur les grandes rouses. Le principe de l'ascenseur à vallée est bon pour Allemond. Il faut que cet équipement serve en toute saison. Ce n'est pas évident.	1 et 2
12	M COLLIN Chaumont médecin représentant les professions de santé deux médecins en nominal.	La fonderie	Allemond le 27 mai	<u>Avis positif</u> , au regard de l'offre de soin et des services rendus à la population. Renfort en hiver (internes) activité élevée	Les secours descendent déjà en hiver quand il n'y a pas d'évacuation hospitalière. Traumatologie de fond de vallée. <u>Il est demandé une place réservée</u> <u>« ambulance » au droit de l'arrivée du</u> <u>télécabine.</u> Il faudra veiller à un déport de circulation (Oz et Vaujany) par la route du Raffour, pour ne pas trop impacter le carrefour reliant camping et bourg	Le câble est un moyen de transport sûr et rapide pour les petits traumatismes permettant un soin correct (luxation), moins cher que l'hélicoptère. <i>NB : contribution utile, vérifier le circuit de transit des VSAB en sortie de G1 – centre médical</i>	2

13	<p>François BARDINET</p> <p>Guide de HM, pisteur secouriste</p>	Vaujany	Allemond le 27 mai	<p><u>Très favorable</u> au projet, moins producteur de CO2 et réduisant les flux de navettage. L'économie hivernale est majeure et stable, ces outils doivent être entretenus, diversifiés, renforcés dans le respect de l'environnement.</p>	<p>C'est un ancien projet des années 60. On attendait un telle amélioration du service pour les excursionnistes et une amélioration des accès pour les professionnels. Une évidence en matière de connexion au grand domaine. La SPL reprend à son compte l'entretien des sentiers, l'été, l'exploitation combinée « été-hiver » et étendue à différents usages de la montagne a un sens majeur pour la vallée.</p> <p>Un projet essentiel au regard de l'emploi local et pour tous les métiers et niveaux de formation.</p> <p><i>NB : ce rappel historique témoigne de la volonté des habitants de la vallée de prendre leur destin en main.</i></p>	<p>Allemond, avec les autres communes, a participé au montage de la SPL, pour prendre en main le destin de cette vallée et la doter des outils de développement dont elle a besoin. Il doit bénéficier des retombées économiques de l'activité hiver et renforcer son activité été. VTT et parapente.</p> <p>En matière écologique le dialogue avec la LPO et FRAPNA, a toujours eu lieu. Il y aura un accord avec eux pour bien exploiter dans le respect des espèces faune et flore.</p> <p><i>NB:la position des associations de protection de la nature, témoigne de cela</i></p>	1 et 2
14	<p>Gilles LABBE</p> <p><i>également auteur d'une contribution écrite transmise par mail et par courrier</i></p>		Oz – le 27 mai 2019	<p><u>Défavorable</u> au tracé et au projet en lui même.</p> <p><u>Considère possible un recours devant la juridiction administrative</u> si ce projet était validé.</p>	<p>Craintes de conséquences du changement climatique sur la stabilité des sols de surface et des conséquences de la création du laillon : effet d'accélération du vent, stabilité des sols.</p> <p><i>NB : une attention particulière devra être portée sur les implantations G1 et P1 à P4 et se conformer aux dires des experts contenus dans le dossier.</i></p> <p>Forts doutes sur l'économie générale du projet et son intérêt au regard du contexte environnemental et économique.</p>	<p>Pas d'accord sur le tracé qui doit être fait plus en aval et en limitant le défrichement, sans toucher à sa parcelle.</p> <p><i>NB : G Labbé a déposé un dossier complet de ses observations, avec éléments photographiques, qui est coté dans le registre des observations</i></p>	1 2 3

15 et 16 17 et 18	Frédérique et François GAUTIER Jean Marc et Bernard GENEVOIS	Allemond Oz	Oz – le 27 mai 2019	Défavorables : Remise en cause de l'utilité publique. Un projet non écologique.	Quelle plus value ? Comparons avec l'usage d'un tram à Grenoble. Les navettes maintenues viendront « rabattre » vers le TK ? Les nuisances de proximité pour les résidents d'Allemond sont trop élevées Doute sur l'évaluation économique apportée. Risque de sous fréquentation. On défigure la montée du Boulangeard. Les navettes bus maintenues, donc la compensation entre nuisances est exagérée.	Risque d'effet venturie dans le laillon, les coupes blanches sont sources de flux (boue et vent) coupe blanche permanente. L'usage pour le VTT induira une piste de descente, source supplémentaire d'atteinte à l'espace naturel. Suréquipement des vallées déjà très impactées par l'industrie hivernale	1 2
19	Raymond Vernet propriétaire	Boulangeard	Oz – le 7 juin 2019	Propriétaire héritier d'une ferme au Boulangeard <u>avis plutôt favorable</u>	Souhaite un droit de passage plutôt que l'achat de sa parcelle. Il considère que l'offre d'achat n'est pas dans le prix des domaines, ni à la hauteur de la valeur de son terrain. <i>NB : nous sommes en présence d'une parcelle peu pentues, bien située qui mériterait sans doute une évaluation un peu spécifique.</i>	S'agissant de la grande parcelle B 1362 en herbe et en bois, située juste au dessus du hameau, elle est précieuse pour le projet et garantit l'accès aux P5 et P6. <i>NB : remise au CE de sa fiche foncière, pour traitement par T38</i>	3
20	Vending Jean Robert <i>également auteur d'une contribution écrite transmise par mail (ancien Maire de Oz)</i>	Le Besset	Oz – le 7 juin 2019	Membre comité de massif et commission UTN, ancien Maire de Oz <u>avis défavorable</u> : Monsieur Wending inventorie différents aspects jugés négatifs	Surpris à l'observation de M Gardet. Il maintient qu'une remontée mécanique qui ne dessert pas de piste n'est jamais rentable. L'usage en été et notamment par le VTT aura un impact négatif. Les accords SATA jusqu'en 2008 apportaient une trentaine de cars sur OZ, depuis la séparation cela s'est réduit à moins de 10. La séparation SATA SPL a été coûteuse pour les budgets communaux (redevances réduites depuis).	L'arrivée de l'EOE en G2 accentuera des encombrement de départs skieurs déjà bien connus le matin. L'exploitation de EOE serait plutôt de 400 000 €, si on intègre la révision décennale. Mode de fonctionnement en G1 : Pression sur l'école, parking sous dimensionnés. Mode d'implantation de G2 : Le terrain d'assise est rapporté, en 9à il rappelle le glissement de	1 2 3

					Un blessé sera-t-il vraiment évacué par le téléporté ? C'est douteux : le poste de secours principal reste à Oz	terrain, emportant un immeuble. La butte arasée depuis canalise le risque sans l'exclure.	
21	René Nicolas	Habitant à La Voute	Oz – le 7 juin 2019	<u>Avis favorable</u> avec trois interrogations	<p>L'ascenseur valléen arrive bien tard, mais il arrive enfin. Il faut cependant maintenir la circulation douce en centre bourg : sur les espaces camping et sur la berge.</p> <p>Le transit au droit du hameau de la Voute : il est impératif qu'une zone 30 soit établie avec des obstacles en gardes fous garantissant l'espace piéton. L'actuelle dégradation de la route ne pourrait que s'aggraver, si on ne gère pas les flux forcément en croissance. Un alternat ou des ralentisseurs seraient peut être nécessaires aux jours et moments les plus critiques.</p>	<p>Interrogation sur l'implantation de l'accès routier et le parking Cars situé dans un endroit précieux à préserver. L'usage automobile d'une partie de la digue devra respecter la fréquentation piétonne et la garantir. Un déport de ce stationnement en partie sud du bourg (vers les nouveaux services techniques) est peut être une idée. Il faudra sécuriser l'ensemble dédié aux loisirs l'été.</p>	1
22	J Hirigoyen , association « le chaînon manquant » 250 adhérents <i>également auteur d'une contribution écrite déposée en mairie d'Oz</i>	Grenoble, spécialiste du transport par cable	Oz – le 7 juin 2019	<p><u>Favorable au projet</u> qui sera dans l'esprit de l'ascenseur valléen de Venosc.</p> <p>Idée nouvelle sur l'intermodalité en G2</p>	<p>Il faut permettre l'accès et la découverte de la Haute Montagne par au public plus large. C'est l'outil idéal pour cela.</p> <p>Sécurité des passagers : surveillance nécessaire du layon. L'intérêt du « multicable » à double motorisation serait de limiter le nombre de pylônes, d'améliorer les conditions d'évacuation des cabines. Certes l'investissement serait plus conséquent.</p> <p>Aspect économique : il doit être bien apprécié en ayant une démarche de mise en marché coordonnée entre SPL et SATA.</p>	<p>Doute sur l'implantation de la gare d'arrivée. l'intermodalité en multi-saison doit être garantie. Problématique des PMR et du transport de bagages pour les hivernants à la semaine. Cet équipement de report entre G2 et la station est complexe. La G2 devrait arriver directement sur la G1 de Poutran pour plus de fluidité. Pour cela il aurait fallu étudier le fuseau survolant le chalet de la parcelle 84 (expropriation) et descendant sur Poutran G1. On aurait également un gain d'investissement (pas de liaison mécanique en G2).</p>	1 et 2

23 23 bis	Bonnet Michel et Chamberland Pierre Yves	Résidents aux hameaux de La Beurrière et de La Voute	Oz – le 7 juin 2019	<u>Favorables au projet</u> évocation des nuisances sonores en G1. contributions sur les circuits randonnées	Pression sur la route et la voirie pour la circulation à la Voute et à la Beurriere. Le mur plein dans le virage devrait être ajouré pour éviter les inondations avales lors de submersion. Les buses de canalisation des eaux pluviales devraient être mieux orientées. <i>NB : 2 obs sans lien avec le projet</i> Flux de VTT sur les chemins muletiers : il devra être réglementé avec un entretien régulier. Les propriétaires ne peuvent être considérés comme responsables civilement en cas d'accident. Garage à piétons dans les descentes VTT raides, etc. Les chemins actuellement ne sont pas adaptés aux deux activités randonnées piétonnes et VTT	La question des pollutions sonores liée à la G1 (retournement des cabines et passage sur les P1 et P2). Quel niveau sonore pour La Beurrière ? <i>NB : G1 accueille le garage des télécabines, qui jouxte en le surplombant le carrousel de retournement du câble, équipement potentiellement le plus sonore. En structure béton-bois, il est situé à 250 m du hameau et assurera la protection anti-bruit efficace : absorption et renvoi, pour les maisons du hameau de la Beurrière</i> Les personnes indiquent aussi leur crainte des nuisances sonores, avec la circulation automobile sur la digue. <i>Nb : Cette partie de circulation très limitée : 150m, verra la circulation alternée de VL en petite vitesse à l'approche des park en G1, sans risque de bruit de roulement.</i>	1
24	Simard Pascale	Allemond la fonderie	Allemond le 7 juin	<u>Avis défavorable</u>	Économiquement ce projet ne me semble pas viable. Le changement climatique doit nous interroger sur les usages de la montagne. L'aléa routier : ce n'est pas ici, mais dans la vallée de la Romanche et à Vizille que les problèmes de circulation existent.	Fréquentation de l'EOE, douteuse. Le piéton acceptera-t-il de payer 7 € pour monter seulement ? La route d'OZ n'est pas si complexe que ça. Quel environnement sonore pour un village de montagne, si	1 et 2

					<p>Cette opération peut renchérir le prix du foncier pour les habitants et cela n'est pas favorable à un équilibre de la population.</p> <p>Il n'y a pas de salle hors-sac à Oz.</p>	<p>télécabine et densification de l'habitat viennent le transformer. ?</p> <p>Quelle plus value pour les commerces locaux ?</p>	
25	Bettou Jean Marie		Allemond le 7 juin	<p>Patrimoine hérité, en jeu</p> <p><u>Avis plutôt favorable</u></p>	<p>Traversée de la parcelle n°291 : au lieu dit Essargaret du dessus, dans sa partie aval, pour un chemin de desserte des P11 à P13. La parcelle importante est impactée dans un petit triangle par cette traversée. La proposition de rachat étant un peu modeste. Nous ne vendrons pas.</p>	<p>La commune d'Oz propose d'acheter la parcelle complète. Compte tenu de sa qualité et de son emplacement, : secteur N protégé, il peut accueillir des bâtiments pastoraux ou d'intérêt collectif.</p>	3
26	Combe JérémY et Pomies Chloé Saisonniers en station voir aussi R15	Parcelle 303 ils ont le projet de rénover cette maison de famille	Allemond le 7 juin	<p>Chemin évoqué en bout de leur parcelle 303 :</p> <p><u>Avis Favorable avec deux observations</u></p>	<p>Question sur une possible circulation piétonne et donc la création d'un chemin au droit de leur parcelle (<i>même remarques du voisin propriétaire de la parcelle 300 : P Lafay voir R15</i>) pour desservir l'équipement, le park cars ou se promener l'été.</p> <p><i>NB : il n'en ai rien. Dans le cadre du projet ou du PLU la commune n'envisage aucune circulation douce « interne » aux parcelles considérées. Les circulations douces seront créées et favorisées sur le linéaire de digue et sur la RD 526.</i></p>	<p>Renchérissement du prix du logement.</p> <p>Allemond vit aussi l'été et ne peut pas devenir un double parking autour de la piscine.</p> <p>Cette question du stationnement inquiète les riverains.</p> <p>Allemond ne peut pas devenir une station de plus en fond de vallée, elle a son style qu'il faut conserver.</p>	3
27	M et Mme Thorel	Nouveaux résidents permanents dans le lotissement « les quatre saisons »	Allemond le 7 juin	<u>Avis très favorable</u>	<p>Habitant en saison depuis 2004 et habitants permanents depuis 2019, nous sommes favorables à ce projet.</p> <p>Un plus pour la fréquentation de la haute montagne par un public empêché.</p> <p>Sous la réserve que les aspects de circulation soient bien traités. Il faudra peut être mettre des feux au carrefour entre RD 44 et RD 526</p>	<p>Il faudra que Allemond l'été soit plus animé, si la fréquentation augmente. L'EOE est une chance.</p> <p>Dans le passé, des animations existaient (barbecue, concours de boule, animatrices enfants, cinéma, etc.) il faut que cette dimension revienne.</p> <p>Il y a ici tous les commerces et cela les renforcera.</p>	1 et 2

28	Bastianelli Pierre <i>également auteur d'une contribution écrite dans le registre (écrits) d'Allemond (R21)</i>	Allemond habitant vers la route de Savoie	Allemond le 7 juin	<u>Avis favorable</u>	C'est un bon outil pour accéder à la haute montagne avec les petits enfants. A condition que ce ne soit pas trop cher. On souhaite des forfaits à l'année pour les résidents.	Favorable au projet sous la réserve que la question du stationnement soit bien réfléchie et traitée.	1
----	---	--	-----------------------	-----------------------	--	--	---

* : en col 5, indication de l'enquête publique principalement visée : 1, 2 ou 3, voir plusieurs

en gras : personne représentant un groupe ou une association, ou ayant une activité professionnelle permanente, impactée par le projet

indication de lecture :

col.1 : date et lieu d'entretien

col.2 : sujet principal évoqué et quand la personne émet un avis, il est indiqué et souligné

col.3 et col. 4 : discussion et arguments développés

quand figure *un N.B. en italique*, il s'agit d'une observation formulée par le commissaire enquêteur.

Avant la conduite de ces entretiens,

F-favorables : 16 entretiens / D-défavorables : 6 / EQ-en questionnaire ou R-réservés : 6 / l'ensemble représentant près de 30 personnes

**Registre des compte-rendus d'entretiens,
clôt en mairie d'Allemond, le vendredi 7 juin à 16h30**

Marc BESSIERE

